



Présentation animateurs de Santé Publique

CADRAN Aude, de BRUYN Manon et CHASTENET Pierre

CADRE D'INTERVENTION

Avec les progrès de la médecine, le vieillissement de la population, l'augmentation de la chronicité des pathologies, l'évolution des comportements, les orientations politiques successives... les logiques de prise en soins des populations sont en mutation. Pour s'y adapter, le système de santé français est actuellement en redéfinition, à l'échelle nationale et au niveau territorial. Différents plans, projets généraux et thématiques, nationaux et territoriaux sont en cours de définition.

L'équipe Creusoise de 14 animateurs de santé publique et d'1 coordonnateur, est issue d'une politique de santé publique spécifique pour la Creuse portée par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine.

Cette équipe s'inscrit dans le cadre du Plan Santé + 23. Ce plan unique est une volonté de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et s'appuie sur le bilan fait d'un mauvais état général de santé de la population creusoise.

En effet, différents diagnostics régionaux et locaux, produits majoritairement par l'Observatoire Régional de Santé et l'ARS, depuis des années, et plus récemment sur l'année 2017 mettent en exergue, au travers de différents indicateurs (taux de mortalité, obstacles à l'accès aux soins, inégalités sociales, suicides, taux de dépistage, conduites addictives...) une fragilité du département de la Creuse et une disparité territoriale des problématiques de santé et des outils favorisant la « bonne santé ».

Il est aussi souligné que nombre de ces indicateurs de santé pourraient être infléchis, à moyen ou long terme, avec la mise en place d'actions de prévention pouvant influencer sur les comportements et les « environnements ».

Le plan Santé + 23 se décline en 5 priorités, avec différentes actions et pistes de réflexion :

- développer la prévention,
- maintenir et améliorer l'accès aux soins,
- améliorer le parcours de vie des personnes atteintes de cancer,
- faire des jeunes une cible prioritaire,
- lutter contre les addictions.

Ce projet, et ce « pari », vise à agir sur la santé au sens défini par l'Organisation Mondiale de la Santé, à savoir « un état de complet bien-être physique, mental et social, et qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Le plan Santé + 23 se formalise par le déploiement d'actions dépassant et devant s'articuler avec le champ du médical, mais aussi avec l'ensemble des acteurs œuvrant dans et pour le champ de la santé.

C'est dans ce cadre général que les animateurs de santé publique ont pour mission d'impulser ou de déployer des actions de prévention et de promotion de la santé, en s'appuyant en premier lieu, sur l'existant. De fait, une première partie de l'intervention est donc consacrée à un temps d'identification des acteurs, besoins, actions mises en place...



L'EQUIPE TERRITORIALE

Une équipe de 14 animateurs de santé publique se répartie sur le département :

- 3 au CH Aubusson
- 3 au CH Bourgneuf
- 3 au CH Guéret
- 2 au sein de l'ANPAA, Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
- 1 à l'établissement de santé de Ste Feyre
- 2 au CH Evaux-les-Bains

SUR LE TERRITOIRE D'AUBUSSON

Aude Cadran

cls@ch-aubusson.fr

06 84 74 84 15

Manon de Bruyn

manon.debruyn@ch-aubusson.fr

06 34 67 48 44

Pierre Chastenet

pierre.chastenet@ch-aubusson.fr

06 29 40 59 84

Pour plus de renseignements sur le Plan Santé + 23, vous pouvez consulter :

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/sante23-agir-ensemble-pour-la-sante-en-creuse-0>